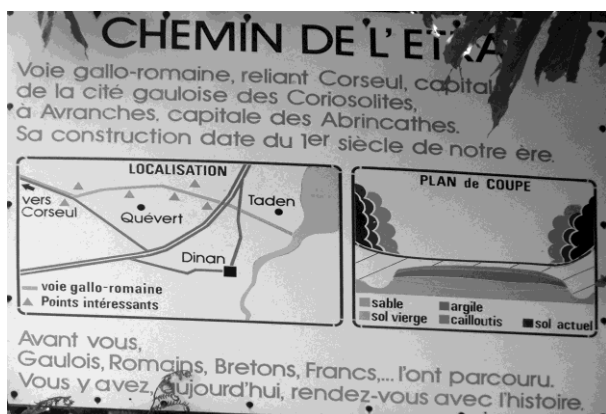


ÉTUDE DES NOMS DE PARCELLES ATTENANTES À UNE VOIE ROMAINE

PAR CLAUDE BERGER

Dans le cadre de l'étude entreprise par l'ARSSAT sur les voies romaines qui parcourent le Trégor, pays bretonnant, il m'a paru utile de vérifier ce que l'on peut retirer comme renseignements d'un ensemble de parcelles bordant une voie romaine traversant un pays francophone.

Dans ce but, j'ai choisi la portion de voie Corseul-Alet, dans sa traversée des Côtes d'Armor.



Cette voie romaine très tardive, III^{ème} siècle de notre ère, fut en son temps étudiée par de nombreux archéologues, notamment P. Banéat en 1927 et L. Langouët en 1996. (Voir les Dossier du CeRAA, n° 24 de 1996).

Trois tracés possibles sont décrits : A, B, C. C'est le B qui est retenu ici.

Tracé le plus court, il traverse successivement les territoires des communes de Corseul, Quévert, Taden et Plouër sur Rance, soit 15,2 km de parcours, partant du centre de Corseul, capitale des Coriosolites, pour rejoindre le plus rapidement possible le gué du Port Saint-Hubert, sur la Rance, gué maintenant situé sous le pont Châteaubriant.

A partir des cadastres dit « napoléoniens », on relève les noms des parcelles bordant cette voie, à droite et à gauche, puis l'on effectue un tri alphabétique, en supprimant les articles les, le, la, qui perturbent le bon ordonnancement des classements.

Quels genres de données recèlent ces noms ? Ces appellations, recueillies en 1827, sont porteuses de plusieurs notions.

- 1- Des descriptifs de la morphologie des pièces de terre : petites, grandes, hautes (en incluant tertres et bosses), basses (en incluant vaux, vallées, creux) ou encore : ouvertes (non closes), fermées (par des talus, des haies, des murs).
- 2- Des indications sur leurs contenus : pièces cultivées, construites, bois, landes, chemins.
- 3- Des révélateurs de leurs fonctions : habitation, puits, fontaine, four, forge, pierrier, hostellerie, moulin, église, chapelle, monastère, dispensaire...
- 4- Des indices de proximité, de fermes antiques, de maisons nobles, de croix et croisements, devant ou derrière d'autres pièces, au pied de falaises ...

C'est dans cet ordre que nous allons présenter notre étude.

Le nombre de parcelles traitées est de 600 : 146 pour Corseul, 240 pour Plouër, 70 pour Quévert, 144 pour Taden, soit environ 40 parcelles au kilomètre, en moyenne 20 de chaque côté de la voie.

Morphologie et situation.

Nous recherchons tout d'abord les parcelles qui portent les mentions présentées en 1, et nous les plaçons dans le tableau suivant :

Appellation	Corseul	Quévert	Taden	Plouër	Total
Petite	16	4	20	12	52
Grande	6	2	8	9	25
Haute	2	3		4	9
Milieu	1	1			2
Basse	9	1	8	4	22

Notons que les parcelles du milieu portent le joli nom de mitan, en ancien français.

Sur un total de 600 parcelles, la différenciation n'est pas importante : $52/600 = 8,67\%$ pour les petites par exemple.

Contenu.

Nous distinguerons les pièces cultivées fermées, des pièces ouvertes. Un tableau pour chaque.

Pièces cultivées fermées :

Appellation	Corseul	Quévert	Taden	Plouër	Total
Clos	34	8	16	39	97
Courtil	3		7		10
Jardin	2		2	16	20
Verger			3	4	7
Parc			5		5
Pâturage				1	1
Pré	6	2		5	13
Prairie	2			2	4

Donc 157 pièces de terre nommément cultivées sur 600 : 26,17 %.

D'après le Larousse étymologique on appelle : Clos, de *claudere*, latin : pièce fermée de haies ou fossés.

Courtil, de *curtis* ou *curius*, latin populaire : petit jardin clos de haies attenant à une maison de paysan.

Jardin, de *gardo*, francique : lieu enclos.

Verger, de *vividarum*, latin : espace planté d'arbres fruitiers.

Parc, de *para*, latin : étendue clôturée de haies ou fossés où l'on met les animaux à l'engrais.

Pâturage, de *pastus* ou *pastura*, latin : pièce fermée réservée au pâturage.

Pré, de *pratium*, latin : petite prairie, souvent close pour pâturer ou récolter du foin.

Prairie, terme dérivé de pré mais plus étendu.

Pièces ouvertes :

Appellation	Corseul	Quévert	Taden	Plouër	Total
Champs	4	11	3	1	19
Bois	6	3	22	13	44
Landes	2	9	16	27	54
Chemins	16	17	25	34	92

Champ, de *campus*, latin : étendue de terre labourable.

Bois, de *boscum*, bas latin. Sont aussi comptés comme bois : les taillis, les chênaies et les aulnaies.

Lande, de *landa*, celtique gaulois.

Chemin, de *camen*, celtique gaulois.

Soit 209 pièces reconnues comme ouvertes sur 600 : 34,8 %.



Pièces construites :

Nous allons traiter ce chapitre commune par commune.

Corseul

Les constructions qui bordent la voie sont regroupées au départ de cette dernière.

Côté nord on peut mentionner, le Presbytère, le Clos de la Brèche, les maisons de l'Hôtellerie, la Jamaie, le Clos Pichon, le Clos de la Croix.

Côté sud les maisons nommées le Bourg, le Clos Saint-Antoine, le Clos Julio, le Clos du Calvaire, les Forges, le Clos de la Fontaine.

Vers l'entrée de Quévert les habitations dites de la Grande Rue et du Grand Chenot : 8.

Soit un total d'au moins 22 parcelles bâties.

Quévert

Côté sud : une seule maison nommée la Rue, dans la courte traversée de cette commune.

Taden

Côté nord : le Parc et son four, les Landes Basses, le Petit Bois, le Grand Bois.

Côté sud : le Domaine, le Petit Domaine des Voliers, la Chapelle.

Soit un total d'environ 12 parcelles bâties.

Plouër

Côté nord : l'Hôpital, la Veillonnaie, la Minotais, le Moulin de Plouër.

Côté sud : la Giolais, la Ville Meuroux, la Pommerault.

Soit un total minimum de 12 parcelles bâties au long de la voie.

En résumé ce nombre de parcelles bâties est peu important : 47 à 50 pour 600 parcelles étudiées : 8,3%.

Tout indique qu'en 1827, nous sommes en pleine campagne, zone agricole bocagère cultivée dans au moins 176 parcelles dont 89,5% sont encloses, en landes dans 54 parcelles, en bois et taillis pour 44 parcelles. Il s'agit d'un paysage bocager typique parcouru par les portions rectilignes d'une voie ancienne.

Proximités et survivances :

Sachant que la voie étudiée est d'origine romaine et datée du III^{ème} siècle de notre ère, quels indices permettent aujourd'hui de nous en assurer ?

D'après ce que nous venons de faire apparaître, il pourrait ne s'agir que d'une banale route circulant dans le bocage.

Cependant si cette dernière est d'origine gallo-romaine, à l'époque de sa construction, elle a modifié le cadastre coriosolite préexistant.

Après sa mise en place, des propriétaires terriens se sont installés de part et d'autre de son tracé.

Leurs propriétés, les terres attenantes à leur « *villae* » se sont arrêtées à son niveau, puis ont changé de titulaires au fil du temps, conservant cependant le plus souvent leur structure de départ.

Lorsque le cadastre napoléonien est relevé, à partir de 1807, les limites des sections se confondent encore très souvent avec les limites des « *villae* » : en latin et en carolingien : maison de campagne.

C'est bien le cas ici.

Dans Corseul, au départ de la voie, la section M1 borde celle-ci au nord, la section M2, au sud ; puis la section E2 au nord, la section H3 au sud ; puis, plus loin, la section G2 au nord, les sections G3 et G1 au sud.

A l'entrée dans Taden : section C1 au nord, C4 au sud.

Dans Plouër : E2 au nord, F3 en vis-à-vis au sud. Puis C4 au nord, D2 au sud, C5 au nord, D1 au sud.

Une telle alternance n'est pas fortuite, les propriétaires de l'époque considèrent toujours l'ancien chemin comme une frontière.

Les maisons principales des fermes gallo-romaines, fermes nouvelles des III^{ème}, IV^{ème} et

V^{ème} siècles, s'installent près des points d'eau naturels.

Or, la voie romaine évite soigneusement les points d'eau.

Donc les habitations de ces époques se construisent en moyenne entre 200 à 1000 mètres de la voie. Les noms donnés à leurs terres vont cependant permettre de les retrouver.

Par exemple, pour Corseul : Ville au Sang, parcelle G346.

Pour Quévert : Ville Hamon, A652.

Pour Taden : Ville Heruel d'Abas, C60, Ville Hervé, C585 et C587.

Pour Plouër : Villé, section B, Ville Meuroux, section E, **Vieu Ville**, G984.

Mais cela n'est pas tout.

Le chemin que nous venons de suivre à partir de Corseul porte le nom de « chemin de l'Etrat » ou « chemin de Letra ».

La parcelle G225 de Corseul se nomme « les Etra », la G221 : « l'Etra », la H1045 : « l'Etrat Ville ».

Les linguistes étudiant le vieux français et son origine latine, indiquent que le nom « Etra » est un décalque du latin « *strada* », par perte de sa dernière syllabe et modification de sa première. Donc de son départ de Corseul, à l'entrée dans Quévert au Placis de la Landelle, nous sommes bien sur une voie romaine historiquement incontestable.



La particularité de ces chemins est aussi d'avoir servi au fil du temps, de routes de pèlerinages vers Rome, ce qui sous-entend que des hostelleries, des hôpitaux, des oratoires, des croix ont jalonné leur route, que nos premiers « seigneurs » ont voulu s'assurer leur contrôle. C'est bien le cas ici : l'Hôtellerie est au départ à Corseul, l'Hôpital dans Plouër, un calvaire à Corseul, la croix au Clerc ou aux Fèves, en Taden, la croix de la Lande Chauve en Plouër, la motte de la Grande Prévôté B999 en Taden avec une chapelle en B906 et le Clos Moine en B1001.

Donc en conclusion une analyse fine des noms de parcelles permet de préjuger de l'appartenance d'un chemin au réseau des voies romaines, de donner des indications sur le paysage et sa structure à l'entour de la voie.

Mais cela n'est pas suffisant pour s'assurer de sa romanité.

D'autres paramètres sont à prendre en compte. 1° la géographie et l'orographie le long du parcours.

2° l'approche de la démarche intellectuelle des ingénieurs romains.

3° la recension des découvertes d'artefacts romains dans une bande d'une largeur d'un kilomètre de chaque côté de la voie.

4° pour les voies stratégiques, leur utilisation comme routes de pèlerinage vers Rome.

Cette fois la toponymie sera d'un grand secours, voire ci-dessus.

5° et c'est la preuve prépondérante, la fouille en quelques endroits, de tronçons de voie.

La méthode de mise à jour des voies d'époque romaine développée par l'ARSSAT, présentée ci-dessus, nécessite donc la réunion de toutes ces compétences, la collaboration effective des groupes de recherche concernés.

